



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

138^{ème} ASSEMBLEE DE L'UIP ET REUNIONS CONNEXES

Genève, 24 - 28.03.2018

Conseil directeur
Point 4

CL/202/4a)-R.1
9 mars 2018

Rapport de la Présidente

a) Sur ses activités depuis la 201^{ème} session du Conseil directeur

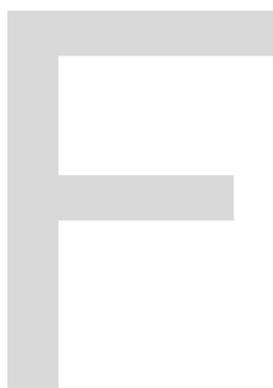
Depuis mon élection, je me suis rendue trois fois au Siège de l'UIP à Genève, où j'ai rencontré le Secrétaire général et le personnel du Secrétariat pour mieux connaître le travail de l'équipe, et commencer à coordonner les efforts et à planifier pour les mois à venir.

Depuis octobre 2017, je me suis employée à projeter ma vision de cette nouvelle présidence. Mes principaux objectifs ont été de mettre en évidence nos engagements concernant les changements climatiques, l'autonomisation des femmes et des jeunes, les réfugiés et les migrations, ainsi que la promotion du multilatéralisme et de la diplomatie parlementaire comme moyen d'améliorer les relations internationales. Je l'ai fait en participant à des conférences mondiales et régionales telles que la COP23 à Bonn, la Quatrième Conférence mondiale des jeunes parlementaires à Ottawa, la Réunion préparatoire à l'établissement du pacte mondial pour les migrations à Puerto Vallarta, la Conférence parlementaire sur l'OMC à Buenos Aires, le 26^{ème} Forum parlementaire Asie-Pacifique au Viet Nam, et la Troisième Conférence annuelle des Présidents des parlements arabes au Caire, entre autres.

Pendant mes trois visites à Genève en qualité de Présidente de l'UIP, j'ai assisté à des réunions très importantes dont j'ai conduit les travaux. Je suis aussi allée trois fois à New York où j'ai essayé de rencontrer personnellement autant de collègues parlementaires et de proches de l'UIP que possible afin d'établir des relations de travail étroites et efficaces.

Ma première mission officielle comme Présidente de l'UIP m'a conduite à Bonn, Allemagne, où se tenait le 12 novembre 2017 la Réunion parlementaire à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP23). J'ai souligné que les changements climatiques étaient un souci commun à toute l'humanité et le résultat direct de l'activité humaine et qu'ils affectaient non seulement les écosystèmes mais aussi les droits de l'homme.

J'ai engagé vivement les parlements à mener une action plus résolue et plus concertée face aux changements climatiques en mettant effectivement en œuvre l'Accord de Paris. Je les ai aussi encouragés à renforcer la coopération internationale et à multiplier les partenariats afin de s'échanger des informations, de confronter leurs expériences à l'échelle régionale et mondiale et de faire en sorte que l'Accord de Paris soit ratifié là où il le faut. J'ai insisté sur la tâche importante que nous avons à accomplir dans l'exercice de nos fonctions législatives et de contrôle de l'action gouvernementale. A ce sujet, je suis revenue sur le *Plan d'action parlementaire sur les changements climatiques*, adopté par les Membres de l'UIP, qui vise à obtenir des parlements une action législative appropriée et compatible avec les objectifs fixés dans la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Ce plan d'action complète le document final de la Réunion qui est un appel à l'action lancé à la communauté parlementaire mondiale.



#IPU138

J'ai aussi relevé les actions déjà en cours, mises en évidence par une étude publiée par l'UIP sur les tendances observables à travers le monde dans les législations relatives aux changements climatiques et les litiges en la matière, dont il ressort que plus de 1 200 lois ont été élaborées dans le monde sur les changements climatiques. Enfin, j'ai demandé à mes collègues parlementaires de trouver les moyens de contrôler plus étroitement la mise en œuvre des engagements pris aux niveaux national et international pour les besoins de la transparence et aussi de veiller à la cohérence entre la législation sur le climat et d'autres objectifs sociaux tels que le recul de la pauvreté, la réduction des risques de catastrophe et l'égalité entre hommes et femmes.

Les parlementaires participant à la Réunion ont été clairs quant à l'urgence de modifier les modalités de ces réunions à des fins d'utilité pratique, pour qu'elles servent au lancement de propositions en vue de la mise en œuvre de l'Accord de Paris dans leurs pays. La suggestion de tenir des ateliers interactifs avec le Secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) a été, semble-t-il, bien accueillie, puisque l'idée a été reprise plusieurs fois. Une composante pratique ajoutée aux Assemblées de l'UIP et à nos activités interparlementaires aurait certainement des retombées positives sur notre travail dans nos pays, où nous pouvons entreprendre des actions claires et concrètes. Il faudra que nous prenions des décisions et mettions en place de nouvelles modalités en vue de la réunion à la COP24 qui se tiendra en Pologne en décembre prochain.

Dès le lendemain, le 13 novembre, j'étais à Genève, au Siège de l'UIP, avec M. Duarte Pacheco, le Président du Groupe des Douze Plus, pour rencontrer, pour la première fois en réunion officielle, le Secrétaire général de l'UIP, son Cabinet et les directeurs et directrices de programmes. Pendant les deux jours passés à Genève, je me suis familiarisée avec la structure et les domaines de travail de l'UIP, ainsi qu'avec les personnes qui travaillent sur les différents dossiers, tant sur la scène que dans les coulisses. J'ai été frappée, lors de mes rencontres avec les membres du Secrétariat, par leur ouverture à l'innovation et leur dévouement à notre organisation, ce qui m'a fait prendre conscience de l'énorme potentiel que représente ce Secrétariat pour l'UIP et pour tous les objectifs que nous pourrions atteindre ensemble.

Pendant notre séjour à Genève, M. Pacheco et moi-même avons rencontré Mme Beatrice Fihn, Directrice exécutive de la Campagne internationale pour l'abolition des armes nucléaires, l'organisation lauréate du Prix Nobel de la paix en 2017. Lors de nos discussions avec Mme Fihn, nous avons étudié les moyens de mobiliser les parlements en faveur de la signature et de la ratification du Traité d'interdiction des armes nucléaires. Nous nous sommes entendus sur une présentation à la 138^{ème} Assemblée et sur un atelier ayant pour but de faire avancer la ratification et la mise en œuvre du traité ; ils auront lieu le 24 mars.

Nous avons aussi rencontré le Haut-Commissaire assistant des Nations Unies pour les réfugiés, M. Volker Türk, avec qui nous avons analysé la nécessité pour l'UIP de développer le travail de terrain pour surmonter les obstacles législatifs liés aux lois sur la nationalité. J'ai demandé à M. Türk d'appuyer notre invitation auprès du Haut-Commissaire pour les réfugiés, afin qu'il honore de sa présence la 138^{ème} Assemblée de l'UIP et nous avons convenu d'organiser pendant l'Assemblée un atelier consacré à l'examen du projet zéro du pacte mondial pour les réfugiés. La présence du Haut-Commissaire et la tenue de l'atelier sont déjà confirmées pour l'inauguration de l'Assemblée, le 25 mars. Nous avons aussi évoqué la nécessité d'effectuer plus de missions sur le terrain et le HCR a proposé différents pays tels que la République démocratique du Congo, le Soudan et la Zambie. Ce sujet doit être suivi de près avec le Comité chargé de promouvoir le respect du droit international humanitaire et avec d'autres commissions ou comités si cela se révèle judicieux à l'analyse.

Le 17 novembre, je me suis rendue à Ottawa pour prendre la parole devant la quatrième Conférence mondiale des jeunes parlementaires de l'UIP. Le but de cette Conférence, qui avait pour thème *Les jeunes parlementaires, vecteurs d'inclusion*, était d'élaborer des stratégies qui favorisent l'insertion des jeunes et réduisent le fossé social, économique et politique entre les générations. Les discussions sont parties des trois thèmes principaux : la participation des jeunes à la vie politique, les migrations et l'inclusion sociale, et l'inclusion économique. La Conférence a été le point de ralliement pour les jeunes parlementaires, hommes et femmes, du monde entier. A travers les échanges sur les expériences et les bonnes pratiques des différents parlements, le but était d'unir la jeune classe politique autour de la vision d'un avenir qui ne laisse personne de côté. Il n'aurait pas été possible de choisir un pays hôte qui représente, mieux que le Canada, l'espoir pour un grand nombre, jeunes et vieux, venus d'origines et de milieux différents.

J'ai pu prendre la parole devant mes jeunes collègues. Comme je suis entrée en politique à l'âge de 15 ans, j'ai pu leur faire part de mon expérience, non seulement leur dire que je comprenais les difficultés auxquelles les jeunes se heurtent aujourd'hui mais aussi souligner l'importance et la lourde responsabilité que nous avons, en tant que parlementaires, de bien représenter les jeunes de nos pays. L'UIP s'efforce constamment de faire entendre la voix des jeunes et de veiller à ce que leurs intérêts et préoccupations soient pris en compte. Comme, selon les statistiques, la moitié de la population mondiale a 30 ans ou moins mais que seulement 1,9 pour cent des parlementaires ont cet âge, il est clair que, pour combler ce déficit démocratique, nous devons changer notre manière de faire de la politique et de représenter les citoyens et imaginer des politiques d'ouverture et d'inclusion.

Pour encourager les jeunes à entrer en politique, il faut que la politique elle-même subisse de profondes transformations. Elle a besoin d'innovation, de transparence et d'une meilleure communication. En fait, le monde évolue rapidement et nous devons évoluer avec lui. J'ai exhorté les parlementaires à réfléchir à la responsabilité qui est la leur d'ouvrir des débouchés aux jeunes pour qu'ils puissent réaliser leur potentiel et mettre à exécution le Programme de développement durable à l'horizon 2030. J'ai souligné que, dans ce but, nous devons veiller à la fois à leur donner accès aux processus décisionnels et à adapter nos politiques nationales aux mutations rapides que le monde du XXI^{ème} siècle est en train de subir.

Enfin, pendant la Conférence, j'ai rencontré le Secrétaire général de l'UIP et l'ai informé que je serai à New York la dernière semaine de novembre et que je souhaitais rencontrer les membres du Secrétariat travaillant à New York. Au même moment, le parlementaire canadien David McGuinty proposait que le Comité exécutif tienne une réunion extraordinaire pour réfléchir à la planification et à des stratégies plus propres à nous permettre d'atteindre nos objectifs et à faire de l'UIP une organisation plus moderne et plus réactive.

Autre priorité inscrite à notre ordre du jour parlementaire : les migrations. C'est un sujet qui me tient à cœur et sur lequel j'ai eu le plaisir de m'exprimer le 4 décembre, lors de la Réunion préparatoire à l'élaboration du pacte mondial pour les migrations à Puerto Vallarta dans mon Mexique natal. La délégation de l'UIP comptait des parlementaires d'Afrique, d'Europe et d'Amérique latine. Mme Margaret Mensah-Williams, Présidente du Conseil national de Namibie et du Bureau des femmes parlementaires, et José Ignacio Echaniz, membre de la Chambre des députés espagnole, ont pris la parole pour souligner le rôle que les parlementaires doivent jouer pour que les migrations soient sûres, ordonnées et régulières aux niveaux national, régional et mondial.

J'ai profité de l'occasion pour rencontrer le Directeur général de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), l'Ambassadeur William Lacy Swing, que j'ai invité à venir s'exprimer devant notre Assemblée en mars. Il a accepté d'emblée et s'est réjoui de la coopération qui allait s'instaurer à l'avenir entre l'UIP et l'OIM au sujet du pacte mondial pour les migrations.

Lors de la séance d'évaluation qui s'est tenue pendant la Réunion préparatoire, j'ai reconnu la diversité des réalités et des expériences vécues à travers le monde, ce qui explique que nous ayons de la peine à parvenir à un consensus sur les politiques à mener en matière de migrations. J'ai cependant encouragé les participants à oublier leurs différences et à trouver des dénominateurs communs et, à partir de là, à élaborer des solutions diverses et pragmatiques, susceptibles d'aboutir à des politiques nationales compatibles avec les objectifs internationaux. En tant que parlementaires et représentants proches des peuples, nous savons d'expérience comment les sociétés évoluent du fait des flux migratoires. C'est donc à nous qu'incombe la tâche de veiller à ce que les normes internationales soient respectées dans nos pays dans l'intérêt des populations. J'ai donné l'exemple des enfants migrants, cas sur lequel nous travaillons depuis des années en vue d'assurer la protection des enfants et des adolescents non accompagnés.

Ouvrons une parenthèse : l'intérêt que l'UIP porte aux migrations depuis plusieurs années s'exprime de diverses manières. Elle a, par exemple, adopté une résolution sur le thème *Protéger les droits des enfants, en particulier des enfants migrants non accompagnés, et empêcher l'exploitation des enfants dans les situations de conflit armé : le rôle des parlements* et a choisi pour thème du débat général à la 133^{ème} Assemblée, en octobre 2015, *L'engagement impératif des parlements en faveur de migrations plus justes, plus sensées et plus humaines*. A la mi-novembre 2017, elle a organisé avec l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée une conférence internationale à La Valette, Malte, axée sur l'amélioration de la coopération régionale en matière de migration en Méditerranée. L'UIP était représentée à cette occasion par M. Jorge Laçao, Vice-Président du Parlement portugais, et de la

délégation interparlementaire portugaise. M. Laçao connaît d'expérience les dangers que l'on court lorsqu'on traverse la mer à la recherche d'une vie meilleure et les sacrifices que des millions d'hommes, de femmes et d'enfants sont forcés de faire.

Derrière la brutalité des faits et des statistiques se dissimulent des êtres humains de chair et de sang qui ont connu ou connaissent la pauvreté, la marginalisation, la violence et la persécution. M. Laçao, qui représentait l'UIP, a exhorté les parlementaires à passer d'un discours dicté par le pragmatisme économique à un discours réaliste et à former l'opinion publique pour qu'elle voie dans les migrants non plus une menace pour leur nation mais les conséquences humanitaires de la migration. Ce sujet a encore été débattu en février 2018 à l'Audition parlementaire aux Nations Unies et sera traité une nouvelle fois à la 138^{ème} Assemblée.

Comme j'en avais préalablement informé le Secrétaire général, j'allais à New York en novembre dernier pour des raisons de travail personnelles. J'ai rencontré M. Jan Eliasson, ancien Vice-Secrétaire général de l'ONU, et M. Alan Stoga, fondateur de la Fondation Tällberg, pour discuter de la façon dont l'UIP devait s'y prendre pour favoriser des programmes de formation des cadres à l'intention des jeunes parlementaires.

Il me semblait important de rencontrer l'équipe de l'UIP qui travaille à New York. Cette semaine-là, j'ai été invitée uniquement à un déjeuner avec les Ambassadeurs qui sont particulièrement proches de l'UIP et qui en épousent les travaux et les objectifs (les "Amis de l'UIP"). J'avais prévenu le Secrétaire général bien à l'avance que les dispositions que j'avais déjà prises m'empêchaient d'assister à ce déjeuner.

A ma surprise, je n'ai pas été invitée à la signature du Protocole d'accord entre l'UIP et le PNUD qui a eu lieu cette semaine-là à New York et où le Secrétaire général, qui ne m'en avait pas avertie antérieurement, représentait l'UIP. Je n'ai pas été invitée non plus à une réunion de travail avec la Vice-Secrétaire générale de l'ONU, Amina Mohammed, bien que, dans sa résolution de 2016, l'Assemblée générale appelle de ses vœux des échanges entre les "hauts responsables" de l'ONU et de l'UIP. Cela étant, j'ai demandé un rendez-vous à Mme Mohammed afin de me présenter. Nous nous sommes attardées dans nos discussions sur la bonne volonté de l'UIP, prête à coordonner son action avec celle de l'ONU, en particulier en ce qui concerne les Objectifs de développement durable (ODD) et l'autonomisation des femmes et des jeunes, qui est de la plus haute importance pour nos parlements, ainsi que pour nos pays.

J'ai participé à la Conférence parlementaire sur l'Organisation mondiale du commerce qui s'est tenue à l'occasion de la 11^{ème} Conférence ministérielle de l'OMC à Buenos Aires, Argentine, les 9 et 10 décembre 2017. La manifestation avait été organisée avec le Congrès national argentin. Pour les parlementaires, c'était l'occasion idéale d'avoir des échanges intéressants avec les négociateurs des gouvernements et, de fait, la Conférence parlementaire les a éclairés sur les politiques commerciales à mener dans l'intérêt des peuples.

J'ai fait remarquer le paradoxe qui existe entre l'ampleur des mouvements internationaux de biens et de services négociables et les barrières élevées pour se protéger de ces flux. Le protectionnisme va à l'encontre de l'esprit de la mondialisation et nuit à la prospérité et au développement de certains pays. J'ai donc souligné qu'il incombait aux parlementaires de répondre aux besoins de leurs concitoyens, en commençant par leur expliquer clairement les avantages du libre-échange et par leur faire comprendre que le libre-échange n'est pas la cause du chômage dans le monde.

J'ai incité les parlementaires à chercher les moyens de parvenir à une plus grande efficacité dans leurs débats et démarches à l'OMC et de favoriser, par leurs discussions, un commerce mondial beaucoup plus juste et équitable. Je les ai aussi encouragés à accroître la transparence des mécanismes et négociations qui ont lieu entre les gouvernements, les parlements et la société civile en matière commerciale. Nous devons réfléchir aux moyens qui permettraient de renforcer les capacités, notamment techniques, des parlementaires, sur les questions commerciales et financières afin de pouvoir conduire des discussions et prendre des décisions en connaissance de cause sur les sujets traités à l'OMC, dans une perspective parlementaire.

J'ai rencontré aussi à cette occasion le Ministre argentin des relations extérieures, M. Jorge Faurie, pour officialiser l'engagement pris par son pays d'accueillir la 140^{ème} Assemblée de l'UIP dans la ville de Buenos Aires. Il m'a remis une lettre dans laquelle son pays s'engage à faire en sorte que tous les Parlements membres de l'UIP puissent participer à cette Assemblée, conformément aux valeurs fondamentales d'unité et d'inclusion de notre organisation.

En qualité de Présidente de l'UIP, j'ai été invitée par le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés à participer au Dialogue du Haut-Commissaire sur les défis de protection, intitulé *Vers un pacte mondial sur les réfugiés*, ce qui m'a amenée à Genève les 12 et 13 décembre. J'ai co-présidé avec M. Volker Türk, Haut-Commissaire assistant, une séance thématique sur l'accueil et l'admission, avant de présenter les conclusions de la réunion avec le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, M. Filippo Grandi.

A cette réunion, j'ai souligné que les êtres humains, leurs droits de l'homme et leur dignité devaient toujours être au centre de nos débats, de nos actes et de nos décisions de législateurs, surtout lorsqu'il s'agit de migrants, de réfugiés, de demandeurs d'asile ou de personnes déplacées qui deviennent souvent invisibles et dont les droits sont facilement oubliés. En tant que législateurs, décideurs politiques et représentants des peuples de nos pays, nous avons donc un rôle fondamental à jouer dans l'élaboration et l'application des accords internationaux, en particulier des pactes mondiaux pour les réfugiés et les migrants. Comme je l'ai souligné dans le passé, nous devons nous employer, car tel est notre devoir, à traduire ces engagements internationaux en mesures et en politiques nationales. Personne ne devrait être laissé de côté.

Pendant mon séjour à Genève, j'ai aussi rencontré le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, M. Zeid Ra'ad Al Hussein, auquel j'ai rappelé notre volonté de protéger et de défendre les droits de l'homme des parlementaires, responsabilité qui nous tient à cœur à l'UIP. Je l'ai aussi invité à participer à notre prochaine Assemblée en mars prochain et lui ai demandé son appui pour la tenue d'ateliers qui donnent aux parlementaires des informations de fond et des outils leur permettant d'améliorer les politiques des droits de l'homme dans leurs pays respectifs.

De plus, M. Konstantin Kosachev, Vice-Président du Comité exécutif, et moi-même avons rencontré le Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève, M. Michael Møller. Nous avons discuté de la coopération existante et étudié les possibilités qui s'offraient pour l'avenir, s'agissant en particulier des ODD. Nous avons proposé d'organiser un atelier à l'intention des présidents des commissions des affaires étrangères et des finances de tous les Parlements membres de l'UIP pour leur donner les informations pratiques nécessaires à une meilleure exécution du Programme 2030. J'ai profité de chaque rencontre pour inviter mon interlocuteur à venir prononcer un discours à notre prochaine Assemblée et tous ont accepté avec joie.

Avec le Vice-Président du Comité exécutif, M. K. Kosachev, j'ai participé à un déjeuner de travail avec le Secrétaire général, son Conseiller principal et son Chef de Cabinet le 13 décembre 2017. Nous avons discuté de différentes questions, notamment de convoquer une session extraordinaire du Comité exécutif début 2018 et d'y inviter aussi les présidents des différents groupes géopolitiques. La session servirait à mettre au courant les nouveaux membres, permettrait à la Présidente de se présenter et d'exposer sa vision et bénéficierait de l'apport des groupes géopolitiques et des informations qu'ils pourraient fournir en retour. Plus tard, le même jour, je suis allée au Siège de l'UIP à Genève pour y retrouver une ambiance festive et partager un moment de détente avec le Secrétaire général et son personnel qui célébraient la fin de l'année.

Ma première mission de l'année 2018 m'a conduite le 18 janvier 2018 à Hanoï (Viet Nam), où j'ai assisté à la 26^{ème} session du Forum parlementaire Asie-Pacifique. Le thème de la session, *Partenariat parlementaire : paix, innovation et développement durable*, a touché une corde sensible en moi. J'ai évoqué la relation étroite qui existe entre l'UIP et l'Assemblée nationale et qui a abouti à la Déclaration de Hanoï à la 132^{ème} Assemblée en mars 2015, *Les objectifs de développement durable : passer des mots à l'action*. Dans le discours que j'ai prononcé à la séance inaugurale, j'ai affirmé que si nous, parlementaires, souhaitons être des agents du changement, nous devons commencer par changer la mentalité de nos populations locales et que, dans cette entreprise, le partenariat était primordial. Je les ai engagés à unir leurs efforts pour instaurer une paix et un développement durables dans l'intérêt et pour le bien-être du peuple. J'ai souligné en outre l'importance que revêt aujourd'hui la région Asie-Pacifique, qui détient 60 pour cent du PIB mondial et qui possède, avec la technologie, un remarquable potentiel d'innovation et les moyens de relever des défis tels que les changements climatiques, le développement durable, les migrations, les mouvements de personnes déplacées et de réfugiés, les inégalités et le terrorisme.

Pendant notre séjour à Hanoï, nous nous sommes réunis, M. Kosachev, le Secrétaire général, M. Martin Chungong, et moi-même pour examiner des questions en suspens touchant notre Organisation. Il est important que le Secrétariat aide la présidence à présenter un programme plus

productif dans les réunions internationales. C'est en travaillant en liaison étroite et en restant en communication constante entre nous que nous améliorerons notre coordination en ce qui concerne les manifestations et réunions.

J'ai eu une audience avec le Président de la République socialiste du Viet Nam, M. Trần Đại Quang. A la réunion étaient également présents M. Konstantin Kosachev, sénateur, Premier Vice-Président de l'UIP et Président de la Commission des relations extérieures du Conseil de la Fédération de Russie ; M. Martin Chungong, Secrétaire général de l'Union interparlementaire, et M. Saber Chowdhury, sénateur et ancien Président de l'Organisation. A cette occasion, j'ai souligné le caractère exemplaire du Viet Nam qui est "dans le peloton de tête des nations pour ce qui est de la croissance économique, du développement solidaire et un ardent défenseur du libre-échange".

J'ai insisté aussi sur l'importance de la coopération régionale face aux priorités de la communauté internationale et relevé que la participation de l'UIP au Forum parlementaire Asie-Pacifique était l'occasion de relancer la collaboration entre elle et le Forum.

J'ai aussi rencontré Mme Nguyen Thi Kim Ngan, Présidente de l'Assemblée nationale du Viet Nam. Nous nous sommes entendues sur la nécessité de travailler ensemble parce que, pour réussir à mettre en œuvre les ODD, il est essentiel de subordonner les intérêts particuliers aux stratégies générales.

Nous avons aussi rencontré le Secrétaire général du Parti communiste, M. Nguyen Phu Trong, et avons assisté à la cérémonie à laquelle l'ancien Président, M. Chowdhury, et le Secrétaire général de l'UIP ont été décorés par les autorités vietnamiennes.

Comme prévu avec le Secrétaire général pendant ma visite de décembre à Genève, la 277^{ème} session (extraordinaire) du Comité exécutif s'est tenue au Siège de l'UIP les 3 et 4 février 2018 ; les présidents des groupes géopolitiques étaient aussi invités. C'était pratiquement la première fois que l'UIP tenait une réunion de ce genre et elle a été très intense et productive. Pendant ces deux jours de discussions fructueuses, j'ai appris à mieux connaître les membres – anciens et nouveaux – et je leur ai exposé ma vision de l'organisation. Je leur ai dit en particulier à quel point je tenais à être une présidente proche des parlementaires et des groupes géopolitiques, afin de renforcer l'UIP et de faire d'elle l'organisation interparlementaire la plus pertinente et active sur la scène mondiale. Je leur ai fait part essentiellement de mon intention d'accroître la transparence et l'efficacité de l'UIP, d'en faire une organisation inclusive, communicative, au service de ses Parlements membres et dont le travail a une incidence bénéfique sur les populations locales.

Au cours de cette réunion, j'ai présenté ma vision de notre Organisation et l'ai résumée ainsi : "Changeons le monde ; le changement part de notre communauté", ce qui m'a permis de développer quatre sujets principaux : 1) la communauté de l'UIP, notre organisation ; 2) notre communauté la plus importante : celle de nos collègues, les parlementaires ; 3) nos communautés immédiates : nos parlements, nos pays, et 4) l'UIP et la communauté mondiale.

J'ai pu aussi présenter brièvement les amendements aux Statuts et règlements de l'UIP que j'avais proposés en décembre dernier. Les amendements portent essentiellement sur cinq questions qui, à mon avis, doivent faire l'objet d'une réévaluation complète pour que ma vision puisse devenir réalité et pour ancrer fermement l'UIP dans le XXI^{ème} siècle. Ce sont : les questions liées aux engagements juridiques de l'UIP et leur procédure d'approbation ; b) les responsabilités et prérogatives de la Présidente ou du Président ; c) la communication, la transparence et l'obligation de rendre compte ; d) la Stratégie triennale et e) les langues officielles.

Par ailleurs, trois consultants externes nous ont présenté leur point de vue : M. Alan Stoga, Président du Conseil de la Fondation Tällberg, d'une part ; et M. Patrick Noack et Mme Maddalena Campioni, de The Global Future, d'autre part. Cette contribution, inhabituelle, a été la bienvenue et a apporté une bouffée d'air frais.

Le lendemain de la session du Comité exécutif, le 5 février 2018, j'ai ouvert la première réunion du tout nouveau Groupe consultatif de haut niveau sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent. Dans mon allocution d'ouverture, j'ai relevé qu'aucun pays n'était à l'abri du terrorisme et évoqué le caractère sensible de la problématique. J'ai applaudi à l'initiative, qui cherche à créer des synergies entre les Nations Unies et l'UIP, et ai encouragé le Groupe à être aussi inclusif et ouvert que possible.

Celui-ci a élu sa Présidente et sa Vice-Présidente et ses membres se sont mis d'accord sur son mandat. Il a décidé d'examiner à l'avenir les causes profondes du terrorisme et les formes spécifiques qu'il revêt selon les régions et de constituer une base de données sur les lois antiterroristes afin de diffuser les bonnes pratiques.

Sur ce, je me suis rendue au Caire pour assister à la Troisième Conférence annuelle des présidents des parlements arabes le 10 février. Le terrorisme était l'un des principaux points de l'ordre du jour. J'ai rappelé qu'il n'avait pas de religion ni d'autre langue que celle de la haine, qu'il n'avait pas non plus de frontières, ni de nationalité et qu'il menaçait la liberté et la vie même. J'ai condamné l'association faite entre le terrorisme et l'Islam, qui est une religion de paix. La communauté mondiale doit s'attaquer de manière concertée au terrorisme, qui est une menace pour le monde entier. J'ai mentionné devant les présidents des parlements arabes le Groupe consultatif de haut niveau sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, qui avait tenu sa première réunion quelques jours auparavant. J'ai aussi insisté sur la responsabilité des parlements de veiller à ce que de solides lois soient en place et appliquées pour lutter contre le terrorisme, le blanchiment d'argent, la traite des êtres humains et d'autres crimes connexes.

Pendant ma visite, j'ai eu des réunions avec diverses délégations de la région pour connaître et mieux comprendre leurs priorités et leurs préoccupations. J'ai rencontré en particulier S.E Meshal bin Fahmi Al-Salami, Président du Parlement arabe, et S.E. Ahmed Aboul-Gheit, Secrétaire général de la Ligue arabe.

Bien que, pendant les réunions, j'aie fait tout mon possible pour envoyer informations et photographies à l'UIP, la communication doit être encore améliorée si l'on veut que toutes les manifestations et les informations qui s'y rapportent puissent être promptement mises à jour et publiées sur le site web de l'UIP.

Les 22 et 23 février, j'ai présidé l'Audition parlementaire annuelle aux Nations Unies. Le thème choisi pour l'occasion, *Vers un pacte mondial pour des migrations, sûres, ordonnées et régulières : la perspective parlementaire*, était particulièrement pertinent puisque ce pacte mondial sera lancé en 2018. J'ai exprimé à cette occasion mon point de vue sur l'action parlementaire. Communes à l'histoire de l'humanité, les migrations internationales demeurent un trait distinctif de la société contemporaine. Aujourd'hui, les populations mises à rude épreuve par la pauvreté, les risques de catastrophe, la violence et les conflits sont forcées de rechercher la moindre chance de trouver ailleurs de meilleures conditions de vie. Cela les amène souvent à entreprendre un voyage périlleux avant d'être exposées à la stigmatisation et aux discriminations lorsqu'elles arrivent à destination. Malheureusement, le cercle vicieux de la vulnérabilité et des violations des droits de l'homme ne s'arrête pas là, comme je l'ai déjà mentionné.

Il est évident qu'aucun Etat ne peut s'attaquer à lui seul au phénomène des migrations et des déplacements de population. C'est pourquoi j'ai accueilli favorablement le projet zéro du pacte mondial pour les migrations, publié récemment par les deux facilitateurs, Juan José Gómez Camacho, et Jürg Lauber, respectivement Ambassadeurs du Mexique et de Suisse. J'ai confirmé que l'UIP soutenait cette initiative, maintiendrait cette question en bonne place à son ordre du jour et veillerait à ce que les parlements fassent de même. Citant le document final du débat général à la 133^{ème} Assemblée, j'ai rappelé que "les migrants ne sont pas des numéros mais des êtres humains. En tant que personnes détentrices de droits, ils doivent être traités de façon digne, dans le respect de leurs droits fondamentaux, quel que soit le motif pour lequel ils ont quitté leur terre d'origine ou leur statut migratoire, en situation régulière ou irrégulière".

Le 21 février, en marge de l'Audition, nous avons examiné avec le Secrétaire général, M. Chungong, et tout le personnel du Bureau de l'UIP à New York, les détails de l'Audition parlementaire annuelle.

Le 22 février, nous avons rencontré le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, discuté avec lui de l'état de la coopération entre l'UIP et l'ONU et étudié les possibilités de mobilisation futures. J'ai relevé le rôle essentiel que joueront les parlements dans la réalisation des ODD, en particulier en ce qui concerne les processus de ratification, d'adaptation de la législation nationale, de budgétisation ou d'allocation de fonds, et en demandant des comptes, et la responsabilité qui était la leur de préparer le terrain pour que les ODD soient réalisables au niveau local et que les résultats concordent finalement

au niveau mondial. J'ai aussi fait valoir la dimension spécifique que les parlementaires pouvaient apporter aux principales négociations en cours aux Nations Unies et, enfin, j'ai saisi cette occasion pour inviter M. António Guterres à notre 139^{ème} Assemblée, invitation à laquelle il a répondu favorablement.

La résolution bisannuelle sur *l'interaction entre l'Organisation des Nations Unies, les parlements nationaux et l'Union interparlementaire* tient une place prioritaire dans notre ordre du jour. Nous avons donc rencontré l'Ambassadeur du Mexique, Juan José Gómez Camacho, pour travailler avec lui et le Secrétariat de l'UIP sur le projet de texte. Nous sommes convenus au cours de cette réunion de rédiger une résolution moins statique et bureaucratique, plus moderne et plus efficace qui rende vraiment compte de notre mandat et de notre volonté de parlementaires de promouvoir la démocratie et les droits de l'homme dans le monde entier, autrement dit qui évoque le rôle que joue l'UIP dans la défense des droits de l'homme des parlementaires et ses efforts inlassables pour parvenir à l'égalité entre les sexes et ouvrir des débouchés aux jeunes. J'ai expliqué que, ce faisant, nous avions en tête un texte plus simple, plus moderne et plus pratique pour les parlementaires, qui permette une coopération plus étroite et dont la mise en œuvre puisse être suivie et contrôlée. Nous avons finalement décidé que la Mission mexicaine soumettrait une proposition aux membres de l'UIP, que ceux-ci l'analyseraient, en débattraient et se prononceraient avant que le texte ne soit communiqué aux autres ambassades.

La Présidente et le Secrétariat de l'UIP ont invité à un cocktail les délégations qui avaient participé à l'Audition. Etaient présents António Guterres, Secrétaire général de l'ONU, Miroslav Lajcak, Président de l'Assemblée générale des Nations Unies, Amina Mohammed, Vice-Secrétaire générale de l'ONU, Juan José Gómez Camacho, Ambassadeur du Mexique auprès des Nations Unies, Jürg Lauber, Ambassadeur de Suisse auprès des Nations Unies, et d'autres personnalités influentes du système des Nations Unies et des milieux diplomatiques. J'ai eu l'occasion de prononcer un discours dans lequel j'ai souligné l'importance de la coopération entre institutions et le devoir des parlementaires de promouvoir la protection des migrants, d'éliminer la discrimination et de leur assurer de meilleures conditions de vie.

Pendant que j'étais à New York, j'ai pu rencontrer plus de 20 délégations ayant assisté à l'Audition. J'espère faire de ces rencontres une habitude quotidienne tant que je suis Présidente de l'UIP. Je tiens vraiment à être proche de mes collègues parlementaires pour mieux comprendre les préoccupations et propositions de tous les Membres et agir concrètement pour améliorer non seulement notre organisation mais aussi l'état actuel des relations internationales et la mise en œuvre des ODD. Je me réjouis à la pensée des mois à venir et du travail qui nous attend.

Les 12-14 mars s'est tenue à New York la Réunion parlementaire à l'occasion de la 62^{ème} session de la Commission de la condition de la femme, placée sous le thème "Les parlements au service des femmes et des filles en milieu rural". J'y ai participé, ainsi qu'à différentes réunions que l'UIP organisait en marge de la session, en particulier à celles qui portaient sur "La violence à l'égard des femmes en politique" et sur "les quotas pour les femmes et pour les jeunes". J'ai rencontré Ana Maria Menéndez, la Conseillère principale du Secrétaire général pour les questions politiques, et nous avons tenu une conférence de presse pour attirer l'attention sur le rapport de l'UIP intitulé *Les femmes au parlement en 2017 : Regard sur l'année écoulée*, sur la stagnation de la moyenne mondiale des femmes au parlement, et évoquer les moyens propres à redresser la situation.

Le 19 mars, je participerai à l'inauguration du Forum mondial de l'eau, à Brasilia, où j'aurai également une réunion avec le Ministre des affaires étrangères, Aloysio Nunes, et j'assisterai à un déjeuner offert par le Président brésilien Michel Temer. Dans le cadre du Forum mondial de l'eau, je participerai à un événement parlementaire organisé le 18 mars par le Congrès brésilien, l'Organisation des Etats américains (OEA) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).